



**MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DES TRAVAUX PUBLICS**

AGENCE ROUTIERE DE MADAGASCAR



PAYS: REPUBLIQUE DE MADAGASCAR

NOM DU PROJET: PROJET D'AMENAGEMENT D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES (PAIR)
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SECTION URBAINE DE TOLIARA (PK
0+000 AU PK 1+400), ET DU PLATEFORME D'ANKILOAKA SUR LA RN9,
AINSI QUE LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE RANOZAZA
SUR LA RN9 AU PK71+271 ET SES VOIES D'ACCES

FINANCEMENT : OPEC Fund for International Development (OFID)

Avis d'Appel d'Offres International

Référence: AOI N°001-AR/PAIR/PRMP/2020

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de l'OPEC ou Fund for International Development (OFID), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SECTION URBAINE DE TOLIARA (PK 0+000 AU PK 1+400), ET DU PLATEFORME D'ANKILOAKA SUR LA RN9, AINSI QUE LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE RANOZAZA SUR LA RN9 AU PK71+271 ET SES VOIES D'ACCES
2. L'Agence Routière de Madagascar sollicite des offres sous pli fermé de la part de toutes les entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux.

Les travaux comprendront :

- L'aménagement de la voirie urbaine de Toliara; y compris les travaux d'assainissements et d'ouvrages
- La reconstruction du pont RANOZAZA et de ses voies d'accès ;
- L'aménagement de la plateforme d'Ankililoaka sur la RN 9

Le délai prévu pour l'exécution des travaux est de SEPT (07) MOIS :

3. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossier d'Appel d'Offres dans le bureau de l'Agence Routière de Madagascar, Rue RANAIVO Paul, Alarobia - Antananarivo 101 – Madagascar BP : 3228 -
Email : agenceroutiere.madagascar@gmail.com/projetpacfc@yahoo.com
4. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **UN MILLION ARIARY (1 000 000,00 Ar)** ou son équivalent en une monnaie librement convertible, libellé au nom de l'Agent comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Le paiement devra être effectué soit en espèce soit par chèque de banque à l'ARMP à Anosy – Antananarivo.
5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier type d'appel d'offres : Acquisitions de Travaux de la Banque, publié en Septembre 2010, mis à jour en Décembre 2017, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de **DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS D'ARIARY (AR 250 000 000.00)** ou son équivalent en monnaie librement convertible.
7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **29 avril 2020 à NEUF HEURES TRENTE MINUTES (09h30mn)**, heure locale, à la salle de réunion de l'Agence Routière de Madagascar :
 A l'attention de : **Monsieur Le Directeur Général de l'ARM**
 Immeuble ARM, Rue Ranaivo Paul,
 Près du Stade Municipal d'Alarobia - Antananarivo 101
 1er étage, Porte 111
 Pays : MADAGASCAR
- L'offre doit porter la mention « **AOI N°001-AR/PAIR/PRMP/2020** »
8. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée
9. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt-six (126) jours suivant la date limite de dépôt des offres.
10. Une visite des lieux sera organisée par l'Agence Routière de Madagascar aux lieux, dates et heures locales ci-dessous :

Axe et Localisation	RDV Départ	Période de la visite		Responsable de la visite des lieux
		Date de visite	Heure départ	
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SECTION URBAINE DE TOLIARA (PK 0+000 AU PK 1+400), ET DU PLATEFORME D'ANKILOAKA SUR LA RN9, AINSI QUE LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE RANOZAZA SUR LA RN9 AU PK71+271 ET SES VOIES D'ACCES	PK 0+000 de la RN 9 (devant l'hôtel Palétuvier Toliara)	03/04/2020	9h30	Agence Routière Tel. 034 17 486 73 034 47 675 74

Une réunion préparatoire se tiendra le **09 Avril 2020** au Siège de l'Agence Routière de Madagascar, Immeuble ARM à partir de **Neuf Heures (09h 00) locale**.

Les frais de cette visite seront à la charge exclusive du soumissionnaire.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'ouvrage ou son représentant à la fin de la visite.

Le Coordonnateur du Projet

RAZAFIMAHEFA Ando Nantenaina